

Tél. : 04.68.51.90.82 / 06.30.95.53.23

Pyrenees-orientales@servicederemplacement.fr

Tarif sans aide : **21.20€/H soit 148.40€/ jour**

Motifs de remplacement	Durée	Partenaires et conditions	Tarif horaire	Tarif journée (7h)
Maladie	Environ 175h	Sous accord MSA	6.28 € en moyenne	43.96 € en moyenne
Accident	Environ 175h	Sous accord MSA	6.28 € en moyenne	43.96 € en moyenne
Maternité	16 smn	Prise en charge à 100 % par la MSA		
Paternité	25 jrs max	Prise en charge MSA jsq'à 25 jrs	1,74 €	12,18 €
Aide au répit	14 jrs max	Prise en charge à 100 % par la MSA (dt adhésion)		
Congés	14 jrs max	Avant impôt	18,57 €	130,00 €
		Après -50% crédit impôt	9,28 €	64,96 €
Formation	20 jrs max	Entrant dans les 9 thèmes	5,12 €	35,90 €
Développement agricole rémunéré**	30 jrs max	Entrant dans les 9 thèmes exploitant - 40 ans	5,13 €	35,90 €
		Entrant dans les 9 thèmes exploitant + 40 ans	10,49 €	73,40 €
Développement agricole non rémunéré**	30 jrs max	Entrant dans les 9 thèmes exploitant - 40 ans	5,13 €	35,90 €
		Entrant dans les 9 thèmes exploitant + 40 ans	10,49 €	73,40 €
Mandat syndical**	Selon syndic.	JA, FDSEA, coord.rurale	Selon le syndicat	

** Sous réserve de l'enveloppe CASDAR disponible et dans la limite de jours affectés par personne.

Adhérez pour bénéficier de ces aides. Cotisation gratuite les 2 premières années d'installation. Cotisation annuelle à 40€ (-50% en janvier & février).